



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Revalorisation des pensions de retraite

Question au Gouvernement n° 4635

Texte de la question

REVALORISATION DES PENSIONS DE RETRAITE

M. le président. La parole est à Mme Valérie Bazin-Malgras.

Mme Valérie Bazin-Malgras. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé des retraites et de la santé au travail. Au 1er janvier, au moment de nous souhaiter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année, les retraités auront des raisons de s'inquiéter. Ils subiront effectivement une énième perte de pouvoir d'achat. Leurs pensions de retraite ne seront revalorisées que de 1,1 % alors que l'inflation est chiffrée à 2,8 % sur un an. Cette revalorisation automatique apparaît trop faible pour compenser les effets d'une inflation galopante.

Je pense plus particulièrement aux 5,7 millions de Français dont la pension est inférieure à 1 000 euros. L'inflation pèse très fortement sur eux. L'augmentation dramatique des prix de l'énergie a de lourdes conséquences sur leur porte-monnaie en pleine période hivernale, où le besoin de se chauffer est vital. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR. - M. François Ruffin applaudit également.)*

La prime inflation n'aura qu'un temps ; elle ne permettra pas de compenser une perte de pouvoir d'achat durable. Avec de petites pensions, aucun écart n'est permis, et la précarité est une réalité.

Les retraités n'ont pas bénéficié du « quoi qu'il en coûte » : l'activité partielle, le fonds de solidarité et les dizaines de milliards d'euros accordés dans le cadre de mesures catégorielles ne s'adressaient pas à eux. Pourtant, eux aussi subissent de plein fouet les effets de la crise, en particulier la forte inflation actuelle.

Le président Macron leur avait promis, en avril 2019, que « toute retraite pour une carrière complète devra[it] être supérieure à 1 000 euros par mois ». Les millions de retraités concernés attendent toujours ! La seule promesse que l'exécutif ait tenu à leur égard, c'est l'augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG) en début de quinquennat ! Force est de constater qu'Emmanuel Macron est le premier Président de la République, depuis quarante ans, à ne pas avoir réformé notre système de retraite, en dépit de ses promesses réitérées.

Les pensionnaires de petites retraites, qui ont travaillé toute leur vie jusqu'à quarante heures par semaine, méritent mieux qu'une simple revalorisation automatique de leurs revenus : ils méritent un véritable coup de pouce de la part du Gouvernement. Comptez-vous enfin garantir le maintien du pouvoir d'achat des retraités ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – MM. Ugo Bernalicis et François Ruffin applaudissent également.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des retraites et de la santé au travail.

M. Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État chargé des retraites et de la santé au travail. D'abord, je crois que vous le savez, les pensions de retraite versées aux fonctionnaires et aux salariés relevant du régime général augmenteront de 1,1 % au 1^{er} janvier 2022. C'est là le résultat d'une application stricte de la loi : nous maintenons bien le pouvoir d'achat des retraités, en nous conformant à la formule de calcul légalement définie. Il n'y a aucune ambiguïté en la matière. J'ai cru un instant que vous faisiez référence à la revalorisation des retraites complémentaires AGIRC-ARRCO, qui, elle, a bien été sous-indexée, à hauteur de 0,5 point. Vous n'êtes cependant pas sans savoir que cette décision relève des partenaires sociaux, et non du Gouvernement, qui a bien fait le choix de maintenir le pouvoir d'achat des retraités. *(Mme Valérie Bazin-Malgras proteste.)*

Un mot ensuite du chèque inflation : il me semble que vous appartenez à une formation politique...

M. Maxime Minot. ...qui a osé réformer !

M. Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État. ...qui a décidé de voter, lors de l'examen du projet de loi de finances rectificative au Sénat, la suppression du chèque inflation pour les retraités. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.)* Je me réjouis de constater que les députés de votre groupe souhaitent que le pouvoir d'achat des retraités augmente, contrairement aux sénateurs qui auraient souhaité les priver du bénéfice de cette prime. Il me paraissait important de souligner ce point.

En réalité, tout ne repose pas sur le chèque inflation : plus de 55 % des retraités ne payent plus de taxe d'habitation, grâce à la décision prise ici même par la majorité – mais j'imagine que vous vous êtes jointe à ce vote, puisque vous vous souciez du pouvoir d'achat des retraités.

Mme Valérie Bazin-Malgras. Et l'augmentation de la CSG ?

M. Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État. Plusieurs mesures à destination des retraités modestes ont été prises.

Mme Valérie Bazin-Malgras. Vous leur aviez promis au moins 1 000 euros par mois !

M. Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État. Comme je l'ai indiqué tout à l'heure, Julien Denormandie et moi-même avons été particulièrement attentifs à la situation des retraités agricoles et des conjoints collaborateurs.

M. Pierre Cordier. Leur situation s'est améliorée grâce à M. Chassaigne, pas grâce à vous !

M. Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État. Ne doutez pas de la volonté du Gouvernement en la matière. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Bazin-Malgras](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4635

Rubrique : Retraites : régime général

Ministère interrogé : Retraites et santé au travail

Ministère attributaire : Retraites et santé au travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 décembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 décembre 2021](#)